

Valloire X

130 millions d'euros d'investissements d'ici 2043

Avec des travaux de 17 millions d'euros, menés en un temps record de huit mois, la nouvelle télécabine de la Sétaz est la première étape du vaste plan d'investissement dressé par la Sem Valloire, jusqu'à la fin de sa délégation de service public.

« Sans le ski, tout est fini, mais le tout ski est fini. » Pour jauger de la modification de la clientèle et expliquer les choix d'orientation de la Sem Valloire (détenue aux deux tiers par la commune), son PDG, Jean-Marie Martin a le sens de la formule. Le prévisionnel d'investissements affiche ainsi 130 millions d'euros d'ici 2043 et la fin de la délégation de service public, amendée en profondeur en 2024. Un chiffre rare pour une Société d'économie mixte, qui prouve que la station-village lovée entre Télégraphe et Galibier a le vent en poupe.

La première étape, cet hiver, c'est la télécabine de la Sétaz rénovée (17 M€, dont 10 en emprunt) à l'issue d'un chantier mené en huit mois. Parmi les premières stations de ski dès les années 1930 (grâce aux chasseurs alpins), Valloire assume son développement tou-

ristique. « L'étude ClimSnow a renforcé notre stratégie : le village a des atouts et encore 80 ans de ski devant lui avec 80 % du domaine skiable au-dessus de 1 900 m, des pistes en versant nord et des ressources en eau », argumente Jean-Marie Martin. « Quand on investit un an de chiffre d'affaires (20 M€ l'an dernier), on n'a pas le droit de se tromper. La nouvelle Sétaz est pensée pour les quarante ans qui viennent. »

Après cinq ans de réflexion, le remplacement d'un appareil qui datait de 1985 répond à des besoins actuels et des questions futures. « Une amélioration en fluidité avec deux fois moins de cabines (à une vitesse de 7 m/s, il faut moins de 5 minutes pour les 1 500 m de ligne), en confort pour le client (skis à l'intérieur, bâtiment refait avec une rampe à 5 % pour les PMR et les écoles de ski) et pour le quartier (motorisation en haut, rangement des cabines sans construction supplémentaire) », résume Christophe Dupraz, directeur d'exploitation. « Après avoir étudié deux sites de départ et trois d'arrivées, nous avons gardé le même tracé et retenu la solution la moins impactante pour le client, le service et l'environnement », renchérit

Fabrice Rivière, directeur de la Sem. Plutôt que rallonger la ligne, le débit a été optimisé (de 1 800 à 2 400 personnes/heure). « Pour l'instant, ça va favoriser le ski sur le premier tronçon, sous-utilisé. Cette réalisation rejoint notre réflexion pour, demain, remonter l'altitude moyenne du domaine et mettre les jardins d'écoles de ski en haut », avoue le PDG de la Sem. « L'idée est de conserver un domaine skiable performant, d'analyser les flux pour exploiter les zones les moins fréquentées. »

Un projet de station de pompage au service de la collectivité

D'où une réflexion, revue chaque année en fonction de différentes études, sur le réseau de remontées. « Dans les projets, il y a un télésiège six places débrayable en Brive 2, un ou deux télésièges à la place de longs téléskis sur le secteur Grand plateau, et enfin la télécabine de la Brive sur le Crey du Quart. »

« Le village (1 200 habitants) vit par et autour du domaine skiable. Sans ski, l'équilibre économique va s'effondrer », renchérit Eric Viallet, directeur du service des pistes.

« On a bien conscience du réchauffement climatique. Il y a sept ans, on a fait le choix d'investir 7 M€ dans la neige de culture. Avec 500 enneigeurs et 55 % du domaine couvert, Valloire est dans les stations les plus performantes de France. » Un choix conforté par ClimSnow et surtout une étude sur la ressource en eau pour la vallée, avec EDF, l'Irae et Météo France. « Avec cette étude sur le modèle ClimSnow, à notre demande, en se projetant à l'échéance du siècle, nous avons été précurseurs en la matière. »

Elle a permis de mettre en évidence que le prélèvement pour la neige de culture impacte 0,02 % de la ressource et de fixer le taux d'évaporation à 16 %. De développement durable, il en est aussi question avec le projet à horizon 2027-28 d'une station de transfert d'énergie par pompage (10 M€). « En turbinant, à la descente, l'eau d'une retenue collinaire, on peut produire 3,7 MWh en 2 h 30 et surtout équilibrer le réseau énergétique. C'est un outil de stockage qui intéresse le prestataire du réseau, mais aussi d'autres acteurs », assure Fabrice Rivière, mettant le ski au service de la collectivité.

« Le ski est une des plus bel-



les occupations sportives et de loisirs », conclut le maire, Jean-Pierre Rougeaux. « Que les habitants gardent leurs qualités de résistance, de résilience et de bon sens pour pérenniser ce que nos prédécesseurs se sont appliqués à faire depuis 90 ans : la seule ressource pour vivre à 1 400 m, c'est le tourisme. »

● Jean-François Casanova

10 % de skieurs en plus en cinq ans



Grâce à la nouvelle télécabine de la Sétaz, plus rapide et avec un meilleur débit, la station veut rediriger le flux des skieurs vers des secteurs sous-utilisés, comme le premier tronçon de la Sétaz. Photo Le DL/Tom Pham Van Suu

« L'hiver dernier, nous avons enregistré 650 000 journées skieurs, soit 10 % de plus qu'il y a cinq ans. » Derrière les chiffres de Thierry Durand, il y a aussi la parfaite alchimie entre la Sem, la centrale de réservation (organisme associatif) et l'office de tourisme.

Des pré-engagements de plus en plus importants

« L'office de tourisme a fait le choix de se spécialiser dans certains domaines : communication, événementiel, numérique... », résume sa directrice, Emmanuelle

Lacoste. Au travers de Valloire.com, la centrale de réservation gère toutes les prestations. « Avec 150 000 visiteurs annuels, le trafic a triplé depuis 2017. Nos clients, fidèles (70 % sont venus plus de trois fois), nous font confiance et les pré-engagements sont de plus en plus importants », poursuit le responsable de la centrale de réservation, qui affichait un chiffre d'affaires de 13,5 M€ en 2024.

« Nous avons beaucoup travaillé pour une organisation fluide et claire, pour

essayer d'être moderne pour vendre Valloire. On travaille comme une entreprise, qui fonctionne en entités », insiste Jean-Marie Martin. « Valloire a une belle carte à jouer, mais de manière collective. Les Valloirins sont impliqués dans la vie de leur village. »

« La destination dans son ensemble ne fonctionne que si les acteurs se parlent », conclut Emmanuelle Lacoste. C'est la raison d'être du comité station qui réunit tous les acteurs du village une fois par semaine.

● J.-F.C.

L'info en + ► Mille lits en plus sans construire

Avec son PLU de 2016, la commune a affirmé sa volonté en matière d'immobilier : rénover le vieux bâti, favoriser la rénovation des lits chauds, limiter les résidences secondaires, limiter les promoteurs.

« Depuis cinq ans, nous n'avons pas perdu de lits (16 500), nous avons même conquis mille lits réchauffés, sans construire », insiste Jean-Marie Martin.

Côté projet, le Club Med est toujours d'actualité (mais bloqué par l'annulation du Scot). Quant à l'imbroglio autour de l'hôtel de la Sétaz, dont la reconstruction est en plan, la commune a préempté afin que le bâti reste bien en lits hôteliers.



L'inauguration de la télécabine de la Sétaz rénovée n'est que la première étape d'un vaste plan d'investissements jusqu'en 2043, et la fin de la délégation de service public à la Sem Valloire. Les travaux ont coûté 17 millions d'euros.
Photo Le DL/Tom Pham Van Suu

Derrière le ski, une diversification hiver-été

Sur les pentes du Galibier, l'activité hors saison hivernale représente 27 à 30 % du tourisme. « On arrive à valoriser sur la totalité de l'année, à allonger les saisons. Il y a un vrai intérêt pour juin et septembre. Le camping marche bien sur quatre mois. La piscine a un vrai succès l'été. La patinoire est ouverte onze mois et intéresse les clubs. Depuis quatre ans, on arrive à faire grossir la Toussaint », liste Kevin Cordonnier, en charge de la diversification à la Sem Valloire (44 permanents et 160 saisonniers).

Permis de construire déposé pour le centre de bien-être

En plus du mountain kart, de la tyrolienne, de la catapulte et autres loisirs déjà en place, la Sem veut mettre en place des activités rentables « qui répondent aux envies des clients à long terme ». « La patinoire, la piscine sont

difficiles à équilibrer, avec un coût d'exploitation. Il faut essayer de faire des investissements qui se financent par le chiffre d'affaires, pas par le contribuable », renchérit le PDG, Jean-Marie Martin. C'est le sens, après analyse de marché, des 6 M€ projetés pour la grosse rénovation du centre de bien-être (le permis de construire a été déposé), la patinoire et la piscine : « isolation thermique, consommation énergétique, réfection des vestiaires, hydromassage... il faut deux ans de travaux, pour un produit plus valorisé ».

Même si, pour l'instant, la nouvelle télécabine de la Sétaz n'a pas vocation à exploitation estivale faute de volume, Valloire mise sur une multi-activités toutes saisons. L'avantage aussi d'avoir un atout dans sa manche qui s'appelle Galibier.

● J.-F.C.



À Valloire, la saison hivernale représente 70 % du chiffre d'affaires de la Sem en charge de l'exploitation des équipements touristiques. Photo Le DL/Tom Pham Van Suu